

**Procès-verbal de la réunion d'information du 14/03/2019  
sur l'appel à projets pour la mise en place de rangs à pied et à vélo accompagnés  
dans les établissements scolaires durant l'année scolaire 2019-2020  
en Région de Bruxelles-Capitale**

**Personnes présentes** : voir liste ci-annexée

**1. Information relative au nouvel appel à projets et bref bilan des projets rentrés en 2018**

Barbara Decupere – Brulocalis : voir présentation en annexe.

Remarques et questions

Est-ce que l'achat de vélos pour les enfants et les gardiens de la paix est éligible par le subside ? Oui, la commune d'Uccle en a bénéficié pour ses gardiens de la paix (achat de vélos électriques).

Le subside a également permis l'achat de vélos d'occasion pour les enfants via l'asbl Cyclo. Ce subside peut également couvrir l'entretien des vélos via l'organisation d'ateliers vélos au sein des écoles. Les porteurs de projets dans les écoles sont invités à suivre les mêmes formations que celles proposées dans le cadre des PDS.

Puisqu'il n'y a qu'un seul arrêté, est-il dès lors possible de déposer un seul dossier de candidature pour plusieurs projets ?

Oui mais il faut que dans le formulaire, il soit clairement mentionné de quelles écoles il s'agit. Il faut également une bonne ventilation des dépenses afin de permettre au jury d'avoir toutes les informations nécessaires pour chacun des projets.

A Schaerbeek, il y a une concertation entre les projets francophones et néerlandophones mis en place par les services IP fr et nl. Ceux-ci sont ensuite centralisés auprès du conseiller en mobilité avant qu'ils soient présentés au Collège.

Rem : les communes souhaitent que la signature de l'arrêté se fasse plus vite (idéalement en juin juillet) afin que les rangs accompagnés puissent commencer dès septembre.

**2. Présentation du projet rang vélos à Uccle**

Valérie Berckmans – Commune d'Uccle : voir présentation en annexe

Pour info, le brevet du cycliste est organisé un an sur deux.

Questions :

Y a-t-il un aménagement vélo à la piscine ?

A Uccle, la piscine que fréquentent les élèves possède bien un parking vélo où il est possible d'attacher les vélos grâce à un grand cadenas chaîne. Grâce à Pro Vélo, certains parkings vélos des piscines sont sécurisés. Christophe Winkel de Pro Vélo possède un formulaire reprenant les piscines qui ont un parking vélo sécurisé. Camille nous enverra les infos à ce propos.

Est-ce que les gardiens de la paix peuvent circuler dans une autre commune ?

Ils peuvent circuler dans une autre commune mais ne peuvent pas patrouiller.

### 3. Présentation des projets de rangs accompagnés des écoles de la Ville de Bruxelles

Olivier Das Dores – Ville de Bruxelles : voir présentation en annexe

#### Remarques :

- L'école se doit de réfléchir aux distances entre l'école et le lieu de l'activité. Quand les distances sont courtes, notamment quand elles sont inférieures à 1 km, il est préférable de privilégier le rang piéton plutôt que de faire appel à un bus.
- Pour les rangs piétons, il est important de penser à la sécurité des élèves, de porter attention aux feux de signalisation, notamment durant les traversées piétonnes. Il faut analyser le parcours du rang et faire attention aux différents changements de signalisation.
- Ce n'est pas évident de trouver pour une école donnée la piscine la plus proche. Il arrive que certaines piscines soient déjà complètes obligeant ainsi les écoles proches de celle-ci à parcourir des distances plus importantes pour trouver des plages horaires encore libres.
- L'inventaire des distances entre l'école et le lieu de l'activité prend du temps mais cela ne doit se réaliser qu'une fois au sein de l'école. Au final, les parents sont contents de ne pas payer des frais de transports supplémentaires et cela permet aux enfants de se mettre en mouvement avant une activité.
- A Schaerbeek, le projet des rangs fait partie du projet de l'école car il y a un volet éducatif à celui-ci comme la découverte d'un lieu culturel (pour l'instant, à Schaerbeek, on veut faire découvrir l'art nouveau aux enfants et les rangs s'y prêtent bien pour leur faire découvrir cela). Le projet devient alors pérenne.
- Important : c'est la commune qui est porteuse du projet. Les écoles ne doivent pas réagir tardivement pour s'associer à la commune dans cet appel à projets.
- Il est demandé à Pro Vélo d'envoyer à Brulocalis la liste des écoles motivées à participer à l'appel à projets des rangs. Pro Vélo n'est pas impliqué dans l'appel à projet des rangs mais peut être contacté par les écoles au sujet du matériel, pour l'organisation des formations et l'élaboration d'un bon itinéraire de rang vélo.

#### Questions :

- Peut-on inclure la dimension des transports publics dans les rangs accompagnés ?

Olivier Das Dores répond que c'est difficile de prendre un transport public tel que tram et métro avec un groupe d'enfants car les enfants n'ont pas tous systématiquement l'abonnement STIB pour passer les portiques dans les stations de (pré)-métro.

- Quelles sont les normes d'accompagnement ?

Difficile de donner une réponse car les normes changent tout le temps : Schaerbeek répond que c'est 1 responsable encadrant pour 25 enfants or c'est très peu. En plus, cela devient difficile de gérer un groupe de 25 enfants quand un enfant fait un malaise. (voir FAQ sur le site de Brulocalis pour trouver l'information).

### 4. Expérience de la commune de Forest

Marie Henriques – commune de Forest

Comme l'explique Marie Henriques, c'est le service mobilité qui a porté le projet.

Le premier projet a été abandonné – il n'y avait pas suffisamment d'enfants inscrits – il s'agissait d'un rang domicile école mis en place le matin.

Le second projet est un rang piscine avec 80 enfants (rangs 2x/mois) qui fonctionne très bien.

Jette veut se lancer dans les rangs du matin et veut savoir qui a eu une expérience positive à ce propos.

Expérience d'Evere en la matière :

Les rangs du matin sont les plus difficiles à mettre en place car :

- Le nombre d'élèves fluctue d'un matin à l'autre,
- Les accompagnateurs de rangs ne sont pas toujours informés des absences de certains enfants,
- Les parents ne sont pas nécessairement demandeurs,
- Les ALE arrivent parfois en retard ce qui déstabilise la tenue du rang,
- Il est difficile de trouver du personnel prêt à travailler tôt le matin juste pour cette activité.
- De plus, il y a un grand turnover parmi ceux-ci.

L'ensemble des documents se trouvent sur le site de Brulocalis ainsi qu'une FAQ

\*\*\*\*